

ORGANISATION MONDIALE

WT/MIN(01)/ST/87

11 novembre 2001

DU COMMERCE

(01-5670)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

Original: anglais

Quatrième session

Doha, 9 - 13 novembre 2001

GUYANA

Déclaration de S.E. M. Clement James Rohee
Ministre du commerce extérieur et de la coopération internationale

Au nom du gouvernement du Guyana, je voudrais féliciter le gouvernement du Qatar pour l'excellent travail qu'il a accompli en accueillant cette très importante conférence, particulièrement en ces temps difficiles. Je tiens à exprimer aussi mes sincères remerciements pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui nous ont été réservés par le peuple et le gouvernement du Qatar. Je ne voudrais pas non plus oublier de remercier le Directeur général de l'OMC, M. Mike Moore et le personnel du Secrétariat qui ont travaillé sans relâche pour organiser cette conférence.

Lors de notre rencontre à la dernière Conférence ministérielle de l'OMC à Seattle en 1999, une multitude de critiques avaient été émises à l'égard de l'OMC et du système commercial multilatéral. Entre Seattle et Doha, on s'est préoccupé, à juste titre, de trouver des réponses pragmatiques aux nombreux problèmes qui s'étaient fait jour, notamment en ce qui concerne les inégalités à l'échelle mondiale et les désavantages intrinsèques qui s'opposent aux progrès des pays en développement en général et des petits pays en développement vulnérables en particulier.

Même s'il ne fait pas de doute que les négociations commerciales du Cycle d'Uruguay ont permis d'arriver à un accord commercial plus global et de plus grande portée, l'impact sur de nombreux pays en développement vulnérables a été désastreux. Plus précisément, la répartition des avantages du processus de libéralisation commerciale multilatérale a été clairement en faveur des pays développés. Les pays en développement et les pays les moins avancés ont été fortement marginalisés et entravés dans leurs efforts pour mettre en œuvre les dispositions des Accords de l'OMC et en tirer bénéfice. Il faut lutter contre cette marginalisation, et la communauté mondiale doit déployer des efforts concertés pour remédier à cette situation en mettant en place des programmes d'assistance pour aider au renforcement des capacités, et notamment des capacités institutionnelles. Les pays développés devraient aussi s'engager fermement à appliquer les dispositions des Accords qui prévoient d'apporter une aide aux pays en développement et de leur laisser le temps dont ils ont grand besoin pour améliorer leur compétitivité à l'échelle mondiale.

À propos de cette question essentielle de l'aide aux pays en développement et de la nécessité de leur laisser suffisamment de temps pour améliorer leur compétitivité, je voudrais insister sur l'importance cruciale de l'application de la dérogation pour l'Accord de partenariat ACP-UE. Les États membres du groupe ACP, y compris le Guyana, sont vivement préoccupés par le retard considérable qui a été pris dans l'examen et l'approbation de cette demande et nous espérons sincèrement qu'il sera bientôt remédié à cette situation intenable. Lors de la récente Conférence des Ministres du commerce des pays du groupe ACP qui vient de se tenir à Bruxelles les 5 et 6 novembre, les Ministres ont discuté longuement de cette question et nos préoccupations ont été reflétées dans la déclaration des Ministres du commerce des pays ACP sur la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC, qui exprime aussi la position des pays ACP sur tous les grands problèmes de l'OMC qui présentent un intérêt pour notre groupe. Nous demandons instamment que les questions soulevées

dans cette déclaration soient soigneusement examinées et que les préoccupations qui y sont exprimées soient prises en compte.

Si nous voulons arriver à un programme positif et équilibré, il faut qu'une attention particulière soit accordée aux besoins et aux intérêts spécifiques des pays Membres en développement ou moins avancés dans toutes les négociations commerciales et tous les processus de libéralisation. Tout doit être fait pour mettre pleinement en œuvre les dispositions existantes de l'OMC sur le traitement spécial et différencié en faveur des petites économies en développement vulnérables, notamment dans les domaines des mesures antidumping, des mesures sanitaires et phytosanitaires et des obstacles techniques au commerce.

Nous demandons instamment que l'Accord sur les ADPIC soit appliqué de manière à permettre aux pays de faire face aux graves problèmes de santé publique que connaissent de nombreux pays en développement et en particulier les pays les moins avancés pour assurer l'accès à des médicaments d'un prix abordable. Un engagement en ce sens devrait être pris à cette conférence. Nous n'accepterons pas que cette question soit réglée au gré des priorités du secteur privé ou dans le cadre des procédures de règlement des différends de l'OMC. Les gouvernements doivent s'acquitter des obligations qu'ils ont vis-à-vis de leurs populations sur le plan de la santé publique. Agir autrement reviendrait à se sacrifier sur l'autel de l'OMC et nous ne le ferons pas.

Cette Conférence ministérielle devrait convenir que l'une des principales priorités est de régler rapidement les questions de mise en œuvre. Cela est un minimum si l'on ne veut pas se contenter de perpétuer l'esprit de Seattle et continuer ainsi à saper le système commercial multilatéral. Si nous ne pouvons pas obtenir des pays développés qu'ils respectent les engagements pris dans le passé, nos populations nous taxeront de crédulité si nous acceptons de futurs engagements de leur part. Nous ne sommes pas crédules.

Mon pays, en tant que Membre de l'OMC, voudrait contribuer de manière constructive à restaurer la confiance dans le système commercial multilatéral, mais cela ne peut pas se faire si les dispositions arrêtées lors du Cycle d'Uruguay ne sont pas respectées. Nous ne sommes pas opposés à l'idée de négociations, mais nous ne pouvons simplement pas négocier un texte qui va à l'encontre des intérêts des pays en développement. Nous ne sommes pas venus à Doha jouer les trouble-fête ou faire de l'obstruction. Nous abordons cette conférence de la même manière que nous avons abordé le Cycle d'Uruguay, c'est-à-dire de bonne foi, en pensant qu'il y a quelque chose à retirer du système commercial international. Toutefois, nous ne voulons pas répéter les erreurs du passé. Nous ne voulons pas dominer, mais nous ne voulons pas non plus être dominés. Après Seattle, nous avons continué à travailler aussi dur, en fait nous avons travaillé même encore plus dur mais quand nous voyons que des progrès minimes ont été accomplis sur le plan de la mise en œuvre, nous avons le sentiment d'être floués.

Nous nous penchons tous sur les aléas de la libéralisation du commerce et de la mondialisation, et sur l'intégration de nos économies dans le système commercial mondial, mais nous oublions de reconnaître l'interaction qui existe entre la libéralisation du commerce et la mondialisation. Ceux qui se bercent de glorieuses illusions sur les avantages de la mondialisation et de la libéralisation du commerce devraient se poser des questions sur les millions d'individus qui demeurent sceptiques quant aux bienfaits de ce double processus. Il continue à y avoir un écart croissant entre nos intentions et ce que nous faisons. Nous avons aujourd'hui de justes espérances comme nous en avons lorsque nous avons participé aux négociations du Cycle d'Uruguay. Mais, alors que nous nous sommes de notre côté efforcés en permanence d'ouvrir nos économies, les États industrialisés de leur côté n'ont pas ouvert leurs marchés.

Je voudrais terminer par un avertissement. Rien ne pourra être convenu ici excepté par consensus. Il semblerait que certains veuillent rejeter le principe du consentement, mais ce serait la fin de l'OMC et je les mets en garde contre cette démarche.

Je voudrais saisir cette occasion pour adresser mes sincères félicitations à la République populaire de Chine pour son accession historique à l'OMC. Le gouvernement du Guyana se réjouit à l'idée de travailler en coopération étroite avec la Chine dans l'enceinte de l'OMC pour essayer de faire du système commercial multilatéral un système juste et équitable.

Le système de l'OMC doit fonctionner à égalité pour chacun de nous. Les problèmes et les préoccupations des pays en développement sont réels et nos partenaires des pays développés doivent se montrer à la hauteur de leurs engagements et accorder un soutien, y compris un traitement spécial et différencié et une aide à l'ajustement structurel à nos économies. L'OMC devrait être invitée à s'attaquer en priorité à ce problème, et ce mandat devrait lui être donné à Doha.
